

Performance Formation®

Vous, exploitant agricole ou cotisant solidaire, cotisez au fonds de formation Vivea.

Ainsi, Vivea, votre Chambre d'agriculture et les fonds européens prennent en charge vos frais pédagogiques de formation continue.

Nos formations s'adressent aux exploitants agricoles, aux conjoints collaborateurs, aux aides familiaux, aux cotisants solidaires, mais aussi à leurs salariés.

Elles répondent aux préoccupations du monde agricole héraultais, et s'y adaptent en fonction de vos demandes.

Pour une demande spécifique, n'hésitez pas à nous contacter!

De plus, d'autres avantages existent comme bénéficiaire d'un crédit d'impôt ou de tarifs avantageux pour votre remplacement pendant votre formation dès lors que vous êtes inscrit au Service de Remplacement (voir page 3).

Le fonctionnement : Compléter un bulletin d'inscription en suivant les instructions, et le retourner accompagné d'une attestation de la MSA indiquant que vous êtes à jour de vos cotisations Vivea pour les exploitants et les cotisants solidaires, ou engagé dans un projet d'installation agricole.

L'équipe :

Chef de service : Sylvie Ginisty-Teulon

Responsable / Mise en place des programmes

☎ 04 67 20 88 54 📠 04 67 20 88 95 - Lattes

Conseillère : Maryse Bascoul - MB

Sections spécifiques : Informatique, Gamm@, Œnologie, Commercialisation, Maraîchage.

☎ 04 67 36 44 13 📠 04.67.28 38 31 - Servian

Assistante : Katia Pelletier - KPP

Sections spécifiques : Montagne, Élevage, Équidés, Dégustations, MesParcelles.

☎ 04 67 20 88 05 📠 04 67 20 88 95 - Lattes

Assistante : Carole Gillard (le matin)

Section spécifique : Certiphyto

☎ 04 67 20 88 53 📠 04 67 20 88 95 - Lattes

Commercialisation

Réussir ses foires et salons

S'approprier les méthodes et outils de préparation d'un salon professionnel. Construire un plan d'action pour faciliter la prospection et développer le chiffre d'affaires.

2 jours ▶ 05 et 06/01/2011 à Lattes

Agencement d'un point de vente : comment valoriser ses produits

Optimiser la réalisation des stands sur des foires et marchés grand public.

2 jours ▶ 17 et 24/01/2011 à Lattes

La vente efficace :

Prospection et négociation

Savoir gérer le processus de vente, depuis la prise de contact, jusqu'à la signature du contrat de vente.

3 jours à Lattes

▶ 25, 26 et 27/01/2011

Développer ses ventes à l'exportation

Prendre la décision d'exporter en toute connaissance de cause.

Connaître les spécificités administratives. Savoir adapter son offre aux marchés visés

3 jours ▶ 11, 12 et 13/01/2011 à Lattes

De nombreuses autres formations à la commercialisation, stratégie, ou politique commerciale ... sont proposées, rapprochez vous de Maryse Bascoul.

Vendre en circuits traditionnels

Connaître le secteur traditionnel français, pour mieux l'appréhender.

2 jours ▶ 2 et 03/03/2011 à Lattes

Savoir communiquer efficacement

Apprendre à utiliser au mieux la communication média et hors média.

Savoir bâtir un plan de communication

2 jours ▶ 9 et 10/02/2011 à Lattes

Informatique



Internet

A l'issue de la formation, les stagiaires doivent être capable de : se connecter, naviguer et faire une recherche sur le web ; envoyer et recevoir des E-mail ; comprendre le mode de

fonctionnement d'internet et le vocabulaire associé.

3 jours ▶ 20/01 - 27/01 et 03/02/2011

Gamm@

A compter du 1er janvier 2011, tous les opérateurs viti-coles qui réalisent des expéditions de vin intracommunautaire devront être en capacité d'émettre des DAE (Document d'Accompagnement Électronique) remplaçant la version papier du DDA. Une procédure du nom de Gamm@ est mise en œuvre.

8 heures en deux demi-journées :

▶ 5 et 12 janvier à Capetang

▶ 19 et 26 janvier à Capetang

▶ 7 et 14 janvier à Pézenas

▶ 21 et 28 janvier à Pézenas

▶ 14 et 17 février à Montpellier

Mes P@rnelles



Permettre aux agriculteurs de se familiariser avec l'outil informatique Mes p@rnelles, logiciel en ligne de gestion d'interventions dans l'exploitation agricole. 2 jours

▶ 25 et 27/01/2011

▶ 1^{er} et 08/02/2011

▶ Spécial Melonniers :

20/01 et 21/01/2011 à Lattes

Gestion de l'entreprise

Les fondements de la réussite d'un groupement d'employeurs

Les formalités et obligations incombant aux em-employeurs. Contrat de travail. Le droit disciplinaire. Cas pratiques. Questions diverses. Evaluation des connaissances et analyse des besoins pour la construction d'un parcours individualisé de formation.

3 jours ► 24/01 au 14/02/11 à Lattes

Viticulture

Raisonnement de la conduite et de la protection : Module 1 - le sol

Comprendre le fonctionnement du sol
Être capable de raisonner la plantation d'une vigne (lecture d'analyses de terre et de fosses pédologiques). Être capable de raisonner l'entretien du sol.

Être capable de raisonner les itinéraires techniques de préparation du sol avant plantation.

► 03 - 17 - 24/02 et 17/03/2011

Mise en œuvre des MAE

Permettre aux vigneron de comprendre la problématique environnementale du bassin versant sur lequel ils ont leurs parcelles et d'acquérir les compétences pour une bonne maîtrise du raisonnement de la protection phytosanitaire et de la conduite du vignoble.

► 13/01 au 17/03/2011 Vacquières

► 11/01 au 18/03/2011 Murviel Les Montpellier

► 18/01/2011 Au 22/03/2011 Paulhan

D'autres formations en viticulture vous sont proposées. Rapprochez vous du service viticulture de la Chambre d'agriculture.

Arboriculture



Conduite raisonnée du verger de pommiers

Maîtriser la conduite du verger : formation des arbres par la taille de l'arcure, régulation de la charge, protection phytosanitaire, fertilisation, irrigation, désherbage.

► Du 11/01 au 17/10/2011 vers Villemagne

Surgreffage

L'objectif principal pour les stagiaires d'apprendre à greffer de nouveau des arbres existants, dont la variété ne convient pas, par la méthode de la greffe anglaise : pommier, poirier, cerisier, pêcher, abricotier.

► Printemps 2011

Dégustation

Initiation à la dégustation



Apprendre à reconnaître les caractéristiques visuelles, olfactives et gustatives des vins afin d'optimiser les négociations auprès de la clientèle.

3 jours :

► En fonction des inscriptions

Perfectionnement à la Dégustation

Apprendre à reconnaître les caractéristiques visuelles, olfactives et gustatives des vins.

3 jours ► Juin 2011 à Lattes

Dégustation des vins Bruts de cuve

Être capable d'identifier les défauts d'un vin et d'identifier les caractéristiques de vins bruts de cuve

2 jours

► En fonction des inscriptions à Lattes

Mets et vins ou Du Caveau à la Table

Être capable de parler de son vin. Comprendre l'intérêt d'accorder mets et vins.

2 jours ► En fonction des inscriptions

Monde du cheval



Mettre en œuvre la démarche qualité dans son exploitation

Être en mesure en mesure d'analyser le niveau de conformité de sa structure par rapport au référentiel « Charte Qualité du Conseil des Équidés » et d'identifier les éventuelles mesures correctives à mettre en œuvre.

Nécessaire aux aides IDEA

3 jours :

► 10-17-24 février 2011 à Lattes

► 15-22-29 mars 2011 à Lattes

L'alimentation du cheval

Amener les stagiaires à être capable d'assurer le meilleur rapport qualité-prix de l'alimentation de leurs chevaux dans le contexte de leurs exploitations.

3 jours

► 18 au 28/03/2011 à Lattes

Montagne / Élevage



Équipements pastoraux :

La pose des clôtures

Apprendre à choisir et à poser les équipements pas-toraux les mieux adaptés à son système d'élevage.

S'approprier une méthodologie de choix des équipements :

Tenir compte des aspects réglementaires et juridiques, les enjeux et les multi-usages, afin de mieux intégrer les aménagements pastoraux dans le cadre d'une démarche d'aménagement concertée du territoire.

3 jours :

► 1er et 15/02 et 03/03/2011 Hauts Cantons

Dressage de chiens de troupeau



Jean-Michel Castelan

Niveau 1:

Perfectionner les bases acquises d'éducation et de conduite du chien et savoir en explorer le potentiel sur son exploitation.

6 jours : La Couvertoirade (12)

Printemps

► Du 8 mars au 12 mai 2011

Automne

► Du 27 septembre au 1er décembre 2011

Niveau 2 :

Perfectionner les bases acquises d'éducation et de conduite du chien et savoir en explorer le potentiel sur son exploitation.

8 jours à La Couvertoirade (12)

Printemps

► Du 7 mars au 8 juin 2011

Parcours individualisé de perfectionnement dressage de chien :

Perfectionner les bases acquises d'éducation et de conduite du chien et savoir en explorer pleinement le potentiel sur son exploitation.

6 jours : La Couvertoirade (12)

Automne

► Du 26 septembre au 30 novembre 2011

Homéopathie niveau I

17 et 24 mars après midi

Homéopathie niveau II

Courant avril sur une journée à Fraisse

Le crédit d'impôts

Les exploitants individuels, les gérants, les présidents, les directeurs généraux des sociétés de personnes et des sociétés commerciales au régime du bénéfice réel peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'ils participent à des actions de formation (cf article 3 de la loi en faveur des PME du 2 Août 2005).

Le montant du crédit déductible des impôts correspond au total des heures passées en formation, au titre d'une année civile (dans la limite de 40 heures), multiplié par le taux horaire du SMIC.

Exemple pour 21 heures de formation :

Le crédit d'impôt sera de : 21heures x 8,86 € (SMIC horaire 2010) = 186,06 € (189,00 € en 2011)

Si le crédit est supérieur au montant de l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

Lors de la déclaration d'impôt vous devez renseigner une déclaration spéciale (Cerfa 12635*01).

La facture de l'organisme de formation ou l'attestation de stage servira de justificatif

Pour les salariés :

Demandez-nous un programme détaillé puis contactez votre fonds de formation :

FAFSEA, contactez

Christian Chapsal au 04 99 52 21 21

OPCA 2, contactez

Alain DJAFFO ou Isabelle LURON au 04 67 64 46 40

Adresse postale :

Service Formation
Chambre d'agriculture de l'Hérault
Mas de Saporta A - CS 10010
34 875 Lattes Cedex

Site Internet :

D'autres formations vous sont proposées, contactez nous ou téléchargez tous vos programmes de formation :

<http://www.herault.chambagri.fr/gerer-mon-exploitation/formation/programmes.html>

Certiphyto

L'expérimentation continue jusqu'à fin juin 2011.

La Chambre d'Agriculture s'est engagée en 2009 dans l'expérimentation Certiphyto pour vous faire profiter de ses avantages.

De quoi s'agit-il ?

Des textes tant européens (Directive européenne de janvier 2009) que nationaux (Grenelle de l'environnement et plan Ecophyto 2018) fixent de nouvelles règles environnementales en matière d'utilisation des pesticides.

Afin de répondre aux exigences de sécurisation de l'utilisation des produits phytosanitaires fixées par ces textes, à compter de 2015 vous devrez disposer obligatoirement du Certiphyto pour pouvoir acheter et utiliser des produits phytosanitaires.

Qui est concerné ?

Tous les utilisateurs professionnels (agriculteurs ou non agriculteurs) mais aussi les distributeurs et les conseillers devront obtenir le Certiphyto.

A chaque public correspondra un Certiphyto.

Avantages de l'expérimentation en 2010

- ▶ La durée de validité du Certiphyto est de 10 ans (contre 5 ans par la suite).
- ▶ La formation est gratuite (prise en charge par VIVEA).

Comment l'obtenir pendant l'expérimentation ?

Trois voies d'accès sont prévues :

Première voie : ½ journée test de positionnement (avec identification du profil puis QCM Question à Choix Multiples). Si le QCM est négatif alors toutes les voies d'accès sont ouvertes.

Second voie : 1 journée avec ½ journée de sensibilisation aux risques « phyto » plus ½ journée test de positionnement (avec identification du profil puis QCM Question à Choix Multiples). Si le QCM est négatif alors il y aura une formation sur un module non acquis et obtention du Certiphyto.

Troisième voie

: 2 jours de formation
Ces formations portent sur l'identification des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, savoir prévenir et réagir en cas d'intoxication, sur les stratégies d'utilisation et les risques pour limiter l'impact sur l'environnement. Au terme de la formation le Certiphyto est délivré.

Pour en savoir plus :

Pour choisir votre voie d'accès au Certiphyto ou avoir toutes autres informations sur le dispositif, vous pouvez joindre :

Carole GILLARD ☎ 04.67.20.88.53 ✉ gillard@herault.chambagri.fr

Sylvie GINISTY-TEULON ☎ 04.67.20.88.54 ou ☎ 06.18.36.82.99